



Eglise Saint-André Châteauroux (Indre - 36)

Le tapis de choeur

Inscription

au titre des Monuments historiques le 3 février 1997.

Vœu de classement

émis par la Commission nationale des Monuments historiques le 17 octobre 2011.

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Châteauroux

Contrôle scientifique et technique :

Gilles Blieck, conservateur des Monuments historiques DRAC Centre - Conservation régionale des Monuments historiques

Restauration:

Atelier Chevalier Conservation 92700 Colombes, y compris opérations de dépose, de transport et de repose

Coût total de l'opération : 18402,46 € HT

Ville de Châteauroux avec le soutien de la DRAC Centre 9201,23 € (50% HT) et du Conseil général de l'Indre : 3680 €

Historique

En 1991, un tapis d'Aubusson en laine de grande taille (6,80 x 8,20 m), qui était destiné à l'exportation, fut intercepté en douane, puis acquis par l'État pour la somme de 200 000 F. Il fut ensuite attribué à la cathédrale d'Arras en raison de la présence des armes de la famille de La Tour d'Auvergne, que l'on pensait être celles de Charles, l'évêque d'Arras (1802-1851). Son installation au sol n'étant plus souhaitable, le tapis fut suspendu dans le bras nord du transept de la cathédrale, au-dessus de l'entrée dite des «Charlottes» (phot.1). Puis la présence des initiales S et A aux angles du tapis, une lecture plus attentive des armoiries, orientèrent les recherches d'un historien local (*article de J. Fourmaux, "Recherches sur la provenance d'un tapis de la cathédrale d'Arras", *Hist. et Archéo. du Pas-de-Calais*, XVI, 1998, p. 261-263) vers la ville de Châteauroux et Charles-Amable de La Tour d'Auvergne, petitneveu de l'évêque d'Arras, qui fut archevêque de Bourges (1861-1879). Vouant en effet une dévotion particulière à saint André (d'où les initiales - phot. 6), celui-ci s'investit beaucoup durant son épiscopat

dans la construction de l'église paroissiale Saint-André à Châteauroux (diocèse de Bourges), qui fut inaugurée en 1876. Or, comme l'attestent plusieurs documents, le tapis se trouvait sans aucun doute à l'origine dans cette église (il est ainsi mentionné dans l'inventaire de l'église dressé en 1906 et le bulletin paroissial d'avril 1942 fait état de sa restauration).

La commune de Châteauroux, dont les armoiries figurent sur le tapis (phot.4), ayant souhaité retourner en sa possession (courrier daté du 8 juillet 2008), les services du ministère de la Culture (Direction générale des Patrimoines) furent saisis de cette question et se mobilisèrent à tous les échelons (central, régionaux et départementaux) afin de mettre au point les modalités administratives et techniques de retour et de réinstallation du tapis dans son lieu d'origine.



Phot. 1 : le tapis dans la cathédrale d'Arras (Pas-de-Calais) en 2010.

Le transfert et la restauration

L'opération de transfert devait inclure non seulement la dépose, le transport et la repose du tapis de son ancien lieu de présentation à l'église Saint-André, mais également sa restauration. Très empoussiéré, déformé, en partie déchiré et dépourvu de doublage, il importait en effet de confier préalablement l'objet pour traitement à un atelier spécialisé. A l'issue d'une consultation lancée par la Ville de Châteauroux sur la base d'un cahier des charges établi par la DRAC Centre, le choix se porta sur l'atelier Chevalier Conservation. Celui-ci se chargea des opérations de dépose, de transport et de repose, et assura en atelier l'ensemble des travaux de restauration (nettoyage, vérification générale du tissage, réparation des coutures rompues, doublage d'une toile neuve décatie, galon de finition en laine).



Phot. 2 : dépose du tapis à la cathédrale d'Arras (15-09-2011).



Phot. 3: restauration en cours.

La repose

Compte tenu de la configuration actuelle du chœur de l'église Saint-André, modifiée depuis sa construction, mais aussi des importantes dimensions du tapis et des exigences de sa bonne conservation, qui excluait tout cisaillement ou piétinement, le tapis ne pouvait être réinstallé à plat à son emplacement initial. Il convenait donc de le suspendre à nouveau. Pour des raisons de conservation, de sécurité et de place disponible, le choix se porta sur le bras sud du transept, en accord avec le clergé affectataire. Un système de suspension reposant sur deux poulies et une barre fut mis au point par les services techniques municipaux (phot. 7 à 9). Afin de soutenir au mieux le tissage du tapis, la toile neuve décatie utilisée comme doublage fut auparavant fixée par l'atelier de restauration au moyen de lignes de points parallèles placées en quinconce, puis une sangle portant une bande velcro fut posée dans le haut pour permettre une bonne répartition du poids et pour éviter une tension excessive du tissage.

Le tapis

Probablement exécuté entre 1876 et 1879, le tapis s'orne au centre d'un médaillon couleur sable bordé d'oves et de feuilles d'acanthe d'or. On distingue les armes pontificales : tiare à trois couronnes superposées et clés d'or en sautoir sur un lit de roses et de lys. Rouge sombre, le fond du tapis est parsemé de fleurs de lys et de boutons de roses. Le pourtour est bordé d'un entrelac de feuillages verts avec des épis de blé. A chaque angle, se trouve un médaillon ovale sur fond rouge avec deux lettres entrelacées : S. (fils d'or) et A. (fils d'argent), sans doute pour Saint-André. Des branches fleuries de roses s'en échappent pour rejoindre au milieu de chaque côté un écu armorié. Ces écus peuvent s'identifier comme suit :

-en bas : armes de la ville de Châteauroux : d'azur au château flanqué de deux tours d'argent, maçonné ouvert et ajouré de sable, essoré de gueules et girouetté d'or. Au-dessus, une couronne murale formée de tours et de murs, pour indiquer une ville libre : quatre tours pour un chef-lieu de département.



Phot. 4 (détail) : armes de la Ville de Châteauroux

-en haut : symboles de la Passion du Christ : d'azur, la croix latine d'or chargée de cinq rubis, dans une couronne d'épines piquées de trois clous.

-à gauche : armoiries de la famille de La Tour d'Auvergne-Lauragais. Écu : en 1 et 4 : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent : La Tour ; en 2 et 3 : de gueules à la croix *cléchée* (vidée) et pommetée d'or : Toulouse ; sur le tout d'or au gonfanon de gueules (rouge) frangé de sinople (vert) : d'Auvergne. L'écu est timbré d'une couronne de marquis (six perles blanches en tierce entre les fleurons) à feuilles d'ache sommées d'un bonnet rouge, surmontée d'une croix à double traverse (patriarches et primats) aux extrémités tréflées ; l'ensemble est lui-même surmonté d'un chapeau de sinople (vert) accompagné d'une cordelière à quinze houppes.



Phot. 5 (détail) : armoiries de Charles-Amable de La Tour d'Auvergne-Lauragais, archevêque de Bourges de 1861 à 1879.



Phot. 6 (détail) : initiales S. A. (Saint-André) dans l'un des angles.

Il s'agit non pas des armoiries comme on le pensait en 1991 de Hugues-Robert-Jean-Charles de La Tour d'Auvergne-Lauragais, qui fut évêque d'Arras de 1802 à sa mort en 1851 et fut fait cardinal en 1840, mais de celles de son neveu, Charles-Amable (1821-1879). Après des études au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, celui-ci fut appelé par son oncle le cardinal pour devenir vicaire général de l'évêque d'Arras (1848-1855). Il fut enfin archevêque de Bourges de 1861 jusqu'à sa mort en 1879.

-à droite : armes de l'archiprêtre d'Haranguier de Quincerot : de gueule à la fasce d'or, accompagné en chef de trois croisettes pattées d'argent et en pointe de trois fers de dards renversés du même, et timbré d'une couronne comtale à neuf perles.

Charles-Ferdinand d'Haranguier de Quincerot (1821-1909) appartenait à une ancienne famille aristocratique de Bourges. Nommé en février 1871, il fut archiprêtre à Saint-André de Châteauroux pendant 38 ans.

Phot. 7-12 : remise en place du tapis à l'église Saint-André de Châteauroux le 3 novembre 2011.



Phot. 7.







Phot. 9.



Phot. 10.



Phot. 11.



Phot. 12.